

LES PLOMBS MAGIQUES DE LA GAULE MERIDIONALE

Michaël Martin

Au sein de la documentation épigraphique présente sur plomb, les tablettes « magiques » présentent de multiples intérêts. Le premier, et non le moindre, est que nous possédons, grâce à elles, des textes d'une certaine longueur qui nous permettent de connaître la langue employée par toute une frange de la population ainsi qu'une certaine symbolique. Qui plus est, dans certains cas comme à l'Hospitalet-du-Larzac, c'est la langue gauloise qui nous est révélée d'une des plus belles manières qui soit. Autre intérêt qu'offrent les tablettes, elles nous invitent à pénétrer au sein des mentalités par les biais de pratiques et des croyances magico-religieuses qui nous seraient, sans elles, quasi inconnues.

Les tablettes « magiques » connues à ce jour sont, pour l'essentiel, des tablettes de *defixio*. Seule la tablette de Montagnac pourrait échapper à cette classification et être un phylactère dont on sait que certains exemplaires pouvaient aussi être inscrits sur plomb à l'image du plomb de Lezoux. Toutefois, force est de constater que c'est essentiellement dans le but d'envoûter que le plomb était plus particulièrement utilisé. Les raisons en sont multiples: il est possible d'invoquer des raisons relevant de la sympathie; métal froid et terne, le plomb n'est pas sans évoquer le monde chthonien auquel les magiciens du monde gréco-romain ne cessaient de rechercher l'influence. A cela s'ajoutent aussi des raisons pratiques: malléable, facile à graver, il pouvait supporter un texte pour plusieurs siècles. Comme cela est souvent le cas pour ce type de document, il arrive que les tablettes soient si endommagées ou si oxydées que cela empêche une lecture totale. Quoiqu'il en soit, ces textes représentent pour l'historien une mine d'informations non négligeables et particulièrement vivantes au sujet des sociétés antiques.

Des douze documents pris en compte pour cette étude, trois groupes peuvent être successivement distingués. Le premier est constitué par les tablettes en langue grecque qui témoignent de l'arrivée par les colons hellènes de la *defixio* en Gaule. Le second groupe, le plus important, comporte les tablettes datant des alentours du Ier siècle ap. J.-C. ; celles-ci sont soit en langue latine, soit en langue celte ou encore les deux mêlées. Enfin viennent les tablettes de l'antiquité tardive et du haut Moyen-Age telle que celle découverte à Vindrac.

1. Antibes (Alpes-Maritimes) :

Antipolis Municipie romain, Catalogue de l'exposition, 1994, 16.

Benoit, 1960 : F. Benoit, *Gallia*, 18, 1960, 319

BMHAA, 1985 *Bulletin du musée d'Histoire et d'Archéologie d'Antibes*, 1985, 62-63

C'est au cours des travaux de terrassement qui eurent lieu en 1960 entre le Château Grimaldi et la Cathédrale que fut mis à jour une tablette de plomb. Située au niveau de tessons de céramique grecque grise dite « phocéenne », elle semble contemporaine de ces derniers, c'est à dire datable du IV^e voire III^e siècle av. J.-C., ce qui fait d'elle la plus ancienne *defixio* découverte à ce jour dans le Sud de la Gaule et la contemporaine de documents ayant une destination identique découverts à Emporion.

Se présentant sous la forme d'un petit trapèze de 60 mm de hauteur, 40 mm au sommet et 28 mm à la base, la tablette est opisthographe. Elle porte plusieurs lignes de caractères grecs dont la lecture est rendue extrêmement difficile en raison de l'effacement de plusieurs d'entre eux. Il semble cependant que nous soyons en présence de caractères attiques de type archaïque, assez proche de ceux que l'on trouve sur un autre document épigraphique provenant d'Antibes, le galet de Terpon, qui lui est toutefois antérieur, et dont le texte est aujourd'hui célèbre : « Je suis Terpon, serviteur de la vénérable Aphrodite. Que Cypris récompense de sa faveur ceux qui m'ont placé ici ». Un nom se détache toutefois du plomb avec une certaine clarté. Il s'agit de :

ΔΑΜΟΦΑΝΕΣ

A force de patience, le professeur D. V. Oikonomidès parvint cependant à établir une traduction préliminaire dont voici la teneur :

« Invocation à Déméter et à tous les dieux de l'enfer . . . toutes les . . . choses que Damophanès fera . . . cette année . . . récolte détruite . . . pas de fécondation . . . les démons . . . pêche . . . chasse . . . pas d'enfants . . . Qu'il soit seul pour toujours. »

Malgré le caractère lacunaire d'un tel texte dont une étude approfondie reste encore à réaliser, force est de constater que nous sommes face à un exemple de *καταδεδεσμιοφ* relativement classique, dont les premiers exemples sont par ailleurs attestés à partir du VI^e siècle av. J.-C. dans le monde grec. Le recours à Déméter est d'ailleurs relativement répandu ; ainsi un lot de quatorze tablettes de plomb a été découvert à Corinthe au sanctuaire de Déméter et Korè sur l'Acrocorinthe, un autre lot de treize tablettes provenant du téménos qui lui été consacré à Cnide (ainsi qu'à sa fille et à Hadès) s'adresse à elle tout comme plusieurs tablettes provenant du sanctuaire de Déméter Malophoros en Gaggara à Sélinonte. A titre d'exemple, citons une tablette provenant de Cnide dont le texte offre un parallèle avec le texte d'Antipolis : « Prosodion voue à Déméter, à Korè et aux dieux qui sont aux côtés de Déméter la personne qui a enlevé le mari de Prosodion, oui, le mari de Prosodion, Nakôn, à ses enfants ; que cette personne ne trouve propices ni Déméter ni les dieux qui sont aux côtés de Déméter, si cette personne accueille les proches de Nakôn, au détriment de Prosodion, mais que les lois divines soient pour Prosodion et pour ses enfants, chaque fois. Et que la personne étrangère qui accueille Nakôn, le mari de Prosodion, pour le malheur de Prosodion, ne trouve pas propices Déméter ni les dieux qui sont près de Déméter, mais que les lois divines soient pour Prosodion et pour ses enfants, en toutes circonstances. »

Manifestation de sentiments souvent exacerbés, la tablette d'Antibes témoigne aussi, comme de nombreux exemples le font ailleurs, que loin de s'estomper, les croyances magico-religieuses persistent dans les colonies hellènes et auraient même tendance à se diffuser. La tablette d'Olbia de Provence viendra confirmer cette impression.

2. Hyères (Var) :

Ed. pr. : Bats, Giffault, 1997 : M. Bats-M. Giffault, « Une tablette d'envoûtement en plomb à Olbia de Provence », *REA*, 99, 1997, 459-462.

Au cours de l'été 1963 fut découverte sur le site d'Olbia de Provence, à l'intérieur du sanctuaire situé à l'ouest de la cité, une tablette de plomb pliée en deux. Très altérée, transpercée d'un clou en bronze ainsi que cela est souvent recommandé dans la pratique de la *defixio*, J. Coupry préféra différer la lecture des deux fragments jointifs après un nettoyage au Centre de Draguignan.

Celui-ci révéla qu'à son état originel la tablette devait se présenter sous la forme d'un rectangle d'environ 120 mm x 70 mm d'un plomb d'une épaisseur moyenne d'un demi à un millimètre. L'inscription, de 6 voire 7 lignes, en écriture rétrograde, laisse penser, de par ses accointances avec les inscriptions de céramique de l'Acapte, à une datation située entre les II^e et I^{er} siècle av. J.-C.. En voici le contenu :

Διονῖσι[οφ]
Διονῖσι[οφ]δο[
Ποσιδων[]λεω[.]ε[
Καλλῖστρ[ατοφ] >Αριστῖων[οφ]
Ἡρυλοφ []νακτοφ
πῖνταφ [τοῦφ fν]τιδῖκουφ
[καταδ]

« Dionysi[ios . . .] / Dionysio[s . . .]do[. . .] / Posidôn[ax . . .]leô[.]e[. . .] / Kallistr[atōs] Aristiôn[os] / Hérylos [. . .]naktos / tous ceux de la partie adverse / je les lie. »

Il s'agit, pour l'essentiel, d'une liste de noms au nominatif, selon l'usage de *defixio* judiciaires bien attestée dans l'Athènes du IV^e siècle av. J.-C.. La présence du verbe les plus communément employé, καταδ/καταδῖω, probable, n'est cependant pas assuré ici du fait du mauvais état de conservation de la lamelle. Qu'il ait été ou non présent ne change pas la portée du document : il s'agit d'une *defixio iudicariae* visant πῖνταφ τοῦφ fντιδῖκουφ, c'est à dire tous les adversaires d'un procès dont les noms sont donnés préalablement. Malgré de nombreuses lacunes, il est permis d'avancer des hypothèses au sujet de ces derniers, notamment grâce à la connaissance des fidèles du sanctuaire d'Aristée à l'Acapte.

Un certain nombre de noms sont d'entrée lisibles sans difficulté : Dionysios (l. 1), Kallistratos (l. 4), Aristiônos (l. 4), Hérylos (l.5) ; d'autres laissent toutefois la place au conjectures. Ainsi, au Dionysios de la l. 1 (dont le patronyme semble entièrement perdu), est-il possible d'adjoindre celui de la l. 2 dont le patronyme ne nous est connu qu'en partie, laissant la porte ouverte à plusieurs possibilités : [>Αγορῖ]δο[υ], [Θεομῖ]δο[ντοφ], [Θηρῖ]δο[υ], [Θεμῖ]δο[υ]. L. 3 il semble falloir préférer Ποσιδῖν[αξ] à un éventuel Ποσιδῖν[ιοφ]. Quant à Hérylos, son patronyme pourrait tout aussi être [>Αρχῖ]νακτοφ, [>Αστῖ]νακτοφ, [Ποσιδῖ]νακτοφ, que [Πυθῖ]νακτοφ toujours selon les données attestées à l'Acapte.

La tablette, outre la présence de ces noms permettant des recoupements intéressants, permet enfin de s'interroger sur la destination du sanctuaire où celle-ci a été découverte ; à l'appui de la présence sur le site de figurines en terre cuite, J. Coupry avait avancé l'hypothèse d'un sanctuaire à Artémis, probable pour une colonie de Marseille. Notre document, même si aucun nom de divinités n'est lisible, viendrait confirmer cette hypothèse. En effet, associée à Hékate ou à Perséphone, il n'est pas rare de la retrouver dans les invocations magiques des papyrus magiques et le fait de déposer une tablette magique à l'intérieur d'un sanctuaire était chose répandue ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut.

2 ονγλλια . . . τ . .
3 εσ
4 μοτ . . . οριξ
5 α . . . ιεοτιε

6 τοσ3τοχι . . ιι
7 στ3οχρκι . .
8 αγτοργιυρ

Enfin une troisième est à mettre à l'actif du paléographe R. Rémondon, sur la demande de P.-M. Duval qui s'était particulièrement intéressé à cet objet :

a 1 εμσοκσιγκ3ιο
2 νο απορεδιτο
3 νο εθατδ
4 νο απορδτδτδτ
5 σκ

2 ουιννα
3 μοττ
ιβ
4 ακνκατοριξ
δι
5 οργιτορικξ
6 τεγορικξ
ττ κ
7 αντορριξ

b 1 εμερ ιι
οκε οτετο

De ces différentes lectures, peu de choses semblent assurées. Les terminaisons en *-orix* pourraient évoquer des anthroponymes tout en sachant que l'orthographe gallo-grecque lui préfère *-ρειξ*. L'apport majeur de R. Rémondon fut de mettre en évidence une structure répétitive avec les trois lignes commençant par *no*.

Faut-il alors voir dans la tablette d'Eyguières un dialecte local, comme le pensait Camille Jullian une transition entre les inscriptions en langue grecque trouvées en Narbonnaise et celles à lettres étrusques de Transpadane. Rien n'est moins sur. Une chose demeure cependant acquise : la tablette avait un sens pour celui (ou ceux ?) qui l'ont gravée, même si celui-ci nous échappe en partie aujourd'hui. Nous verrons que d'autres tablettes offre la même particularité, à l'image de la tablette de Pabiran ou de Mazan.

4. Peyriac-Minervois (Aude) :

Ed. pr. : Journet, 1975 : C. Journet, « Une tablette d'imprécations », *BSEAude*, LXXV, 1975, 147-150.

Une autre villa, la Villa Agricola du Gourgouly, située sur la commune de Peyriac-Minervois, a livré aux chercheurs une feuille de plomb inscrite. C'est au cours des fouilles réalisées dans les substructions de l'aqueduc mural qui amenait l'eau de la *Rota aquaria* que Claude Journet découvrit la tablette qui nous intéresse à présent.

Une découverte en un tel endroit n'est pas fortuite. Elle répond en effet à une croyance qui faisait des fontaines, des sources, des puits et des rivières des endroits particulièrement propices afin d'entrer en contact avec les divinités. D'autres exemples en Gaule sont attestés, comme à Amélie les Bains ou Dax pour la zone géographique qui nous intéresse, ou encore Chamalières. Ici la volonté du requérant était sans doute que l'aqueduc transporte la tablette soit vers la rivière contiguë soit vers le grand puits afin d'établir ce liaison avec le monde divin. La découverte de deux monnaies portant les têtes d'Auguste et d'Agrippa au même endroit permet de situer la tablette au I^{er} siècle mais il convient aussi de citer la présence toute proche d'objets en plomb (deux poids, l'un ovoïde, l'autre piriforme portant leur anneau d'attache pesant respectivement 1600 g et 1950 g ainsi que de grandes plaques de plomb fondues provenant de la distribution des

eaux). Il est fort probable que notre tablette ait été façonné avec du plomb destiné à la tuyauterie de la villa.

Cette dernière, mesurant 85 x mm, porte une grande entaille dans sa partie inférieure ainsi qu'un texte de quatre lignes dont il est possible d'isoler les éléments suivant :

Pennelus et . . .
Arvocatis victoriam . . .
Rogat ut pervincat . . .
Et exulerent . . .

Malgré le caractère lacunaire de ce texte, qui devait être plus complet, un sens général peut en être tiré. L'auteur de la tablette en appelle à la victoire (l. 2), demande à ce qu'il parvienne à triompher de ses ennemis (l.3), et demande à ce que ces derniers soit bannis (l.4). Reste à déterminer le rôle dans cette affaire de Pennelus, cité à la l.1. Est-il comme le pense C. Journet, à la suite de M. Barroul, l'auteur de cette imprécation ou l'une des personnes contre laquelle celle-ci est lancée. Il est bien difficile, vu l'état de conservation de la tablette, d'être catégorique à ce sujet. Toutefois, avec ce document comme avec le précédent, il est possible de voir combien les croyances magiques et les superstitions avaient leur place dans l'espace domestique. D'ailleurs ce n'est pas un hasard si les demeures étaient souvent dotées de signes ou d'objets apotropaïques, à l'image de cette Gorgone au Gourgouly, destinée à repousser les influences malignes qui pouvaient planer sur la villa. Ailleurs, la protection pouvait prendre un autre aspect, celui d'une tablette même. Ainsi, dans l'aire géographique qui nous concerne, signalons l'existence de deux tablettes sur bronze, toutes deux datées du II^e siècle ap. J.-C. destinée à lutter contre les intempéries. La première, aujourd'hui conservée au musée Calvet d'Avignon provient du Bouchet (Drôme) et porte le texte suivant : « THÔSOUDERKYÔ vignoble OUMIXONTHEI, détourne de cette propriété toute grêle et toute neige, et quoi qui puisse faire du tort à cette terre. Le dieu, Oamoutha, ordonne cela, et toi Abrasax, aide-le ! IAÊ IAÔ. » Quant à la seconde, elle fut découverte à Mondragon (Vaucluse) et présente un texte proche du premier : « . . . et toute neige, et quoi qui puisse faire du tort à cette terre. Le dieu, Oamoutha, ordonne cela, et toi Abrasax, aide-le ! IAÊ IAÔ [. . .]Julius Pervincus. »

5. Magalas (Hérault) :

Ed. pr. : Marichal, 1981 : R. Marichal, « Une tablette d'exécration de l'oppidum de Montfo (Hérault) », *CRAI*, 1981, 41-51.

Situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Béziers, sur la commune de Magalas, l'oppidum de Montfo a connu une occupation continue du VI^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle de l'ère chrétienne. Des fouilles régulières ont été menées depuis 1931 sur ce site qui n'est pas sans présenter certaines analogies avec celui d'Ensérune, par ailleurs voisin. C'est au cours de l'une d'entre elles que fut découverte, le 12 août 1975, au cours du déblaiement d'un puits, une tablette de plomb.

Celle-ci gisait à une profondeur de 11 m, soit 0,8 m au-dessous du niveau supérieur de la nappe aquifère et 1 m au-dessous de la couche de comblement. La tablette avait donc été jetée à l'intérieur du puits, selon un usage bien connu, alors que le site était encore en activité. Opistographe, mesurant 90 mm dans sa plus grande largeur sur 65 mm sur sa plus grande hauteur, l'écriture en est soignée. R. Marichal souligne avec justesse qu'elle n'est pas sans rappeler les graffiti les plus évolués de Pompéi, ce qui permet de placer chronologiquement la tablette dans les années 50/60 ap. J.-C, ce que tend à confirmer la sigillée découverte à proximité.

La langue usitée, à l'exception de quelques éléments indigènes sur lesquels nous reviendrons, est le latin vulgaire d'assez bonne qualité lexicale, meilleure à celle habituellement attestée dans les tablettes de cette époque. En voici d'ailleurs la transcription faite par Robert Marichal :

Face A :

*Qomodo hoc plumbu non
paret et decabet, sic decada-
dat aetas, membra, uita,
bos, grano, mer coru qui
mihi dolum malu fecerunt
Idem Asuetemeos
Secundina, que illum tulit,
et Uerres Tearus*

Face B :

*et Amarantis et
hoc omnia uobis, Dii,
interdico in omni-
bus sortibus tam celebrare
Masitlatida, concinere Necra-
cantum, Col..scantum et
omnes Deos
ta datus*

D'où la traduction qu'il donne :

« De même que ce plomb disparaît et tombe, qu'ainsi tombe la jeunesse, les membres, la vie, le bœuf, le grain, les biens de ceux qui m'ont fait tort, à savoir Asuetemeos, Secundina qui l'a porté et Verres Tearus et Amarantis et je vous interdico, ô Dieux, de participer aux Masitlatida et de prendre part au chant des morts . . . »

Ce texte s'avère d'une grande richesse. Il met aux prises le demandeur dont nous ignorons le nom à quatre personnes qui lui ont, apparemment, fait tort (*qui mihi dolum malu fecerunt*): Asuetemeos, Secundina sa mère, Verres Tearus et enfin Amarantis Il nous confirme d'emblée que la tablette a été déposée dans le puits de manière intentionnelle comme en atteste le verbe *decabet* (l. 2). Comme le notait déjà C. Jullian, il convient « de mettre en rapport par l'entremise de la source du puits les gens d'en haut et les dieux d'en bas ». De plus l'auteur commence par user de magie sympathique en établissant un parallèle entre le devenir du plomb (*Qomodo hoc plumbu non paret et decabet*) et ceux qu'il souhaite à ceux qui lui occasionnent du souci. Une comparaison semblable est attestée dans d'autres tablettes ; ainsi une tablette provenant de Béotie et datant du III^e ou II^e siècle av. J.-C. déclare sur son endroit : « . . . comme ce plomb n ce lieu séparé des humains, que de la même manière Zôilos puisse être séparé d'Antheira, du corps, des caresses et des baisers d'Antheira . . . ». Ainsi que sur son envers : « . . . juste comme ce plomb a été complètement enterré, profondément enterré et . . . de cette manière enterre aussi Zôilos . . . son affaire, sa boutique, ses amitiés et tout le reste. » Une tablette de Kreuznach datée de la fin I^{er} siècle ou du début du II^e déclare quant à elle : « De même que le plomb tombe au fond, que de même Suito ne puisse agir contre moi ». Il s'agit là de cas typique de magie sympathique dont nous reparlerons avec la tablette de Mazan.

Mais la seconde partie du texte permet d'aller plus loin. Ce n'est pas seulement une magie sympathique qui est ainsi mise en oeuvre mais bel et bien une magie opérante et offensive. En effet les dieux sont clairement invoqués (l. 10). A n'en point douter il s'agit là de divinités ayant un étroit rapport avec le monde chthonien, puisque c'est en quelque sorte dans l'une de leurs boîtes à lettre que la tablette fut déposée et qu'est cité un chant des morts. Mais ce qu'essaye avant tout de faire le rédacteur de la tablette, c'est de réaliser ici rien moins qu'une *διαβολή*, c'est à dire une injure rituelle bien attestée dans les papyrus et la littérature et destinée à provoquer la colère des dieux afin que ceux-ci agissent contre la ou les personnes incriminées. Ici le cheminement rituel lentement se dévoile à nos yeux : le requérant, en interdisant aux divinités invoquées de prendre part à une cérémonie qui semble leur être adressée, essaye d'en faire porter la responsabilité aux personnes mises en cause. Dès lors, irrités, les dieux vont être prêts à nuire à ces derniers.

Reste une question, que se pose R. Marchal : que peuvent bien être les Masitlatida dont parle notre texte ? Ce dernier y voit des cérémonies d'origine gauloise, les Volques ayant occupé l'oppidum vers 250-230 av. J.-C, et le mot n'étant pas hellène. M. Lejeune, quant à lui, se montre plus circonspect sur la question en remettant en doute l'origine gauloise du terme même de *masitlatida* : « Manifestement indigène, l'autre terme, *masitlatida* (ou peut-être deux mots en accord : *masitla tida* ?) nous demeure obscur. » Tout au plus, peut-on voir dans ce qui semble pourtant bien être des cérémonies une relation avec le monde d'en bas, ainsi que nous l'avons déjà souligné un peu plus haut, qui nous éclaire toutefois sur les pratiques religieuses de cet oppidum, ce qui constitue déjà un renseignement de toute première importance.

6. L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron) :

Lejeune et alii 1985 (1): M. Lejeune, L. Fleuriot, P.Y. Lambert, R. Marichal, A. Vernhet, *Le plomb magique du Larzac et les sorcières gauloises*, Paris, Ed. du CNRS, 1985.

Lejeune et alii 1985 (2) : M. Lejeune, L. Fleuriot, P.Y. Lambert, R. Marichal, A. Vernhet, « Textes gaulois et gallo-romains en cursives latines 3. Le plomb du Larzac », *EC*, 22, 1985, 95-177.

Meid 1996: W. Meid, « Zur Interpretation der Inschrift von Larzac », *Grösser. Altkelt. Sprachdenk.*, 1996, 41-50.

Neumann 1993, G. Neumann, « Lateinisches in der gallischen Inschrift von Larzac », *Indogermanica et Italica, Festschrift für Helmut Rix*, Innsbruck, 1993, 340-346.

Schmidt 1990 : K.H. Schmidt, « Zum Plomb du Larzac », *Celtic Language, Celtic Culture, Festschrift Eric P. Hamp*, 1990, 16-25.

Schmidt 1996 : K.H. Schmidt, « Larzac », *Grösser. Altkelt. Sprachdenk.*, 1996, 23-36.

La tablette de l'Hospitalet-du-Larzac a donné lieu, de par le texte qu'elle porte, à une abondante exégèse. En effet, nous avons là, avec la *defixio* de Chamalières, parmi les plus longs textes attestés en langue gauloise. Nous ne reprendrons pas ici l'immense étude sémantique qu'a suscité ce document pour nous concentrer sur les points principaux qui permettent de l'insérer à une réflexion générale sur les tablettes magiques en plomb. C'est au cours d'une fouille de sauvetage pratiquée en août 1983 sur la nécropole romaine située au nord du *vicus*, à proximité de la voie romaine reliant Lodève (*Luteva*) à Millau (*Condatomagus*) que furent découverts les deux fragments d'une tablette de plomb opisthographe. La tombe 71 avait en outre livré une quarantaine de vases datables des années 90-110, ce qui nous fournit une datation relativement précise pour notre document, ainsi qu'une bague de fer à chaton en pâte de verre dont le diamètre laissait penser à un propriétaire féminin et une urne, vase globulaire orangée dont les deux fragments condamnés l'embouchure.

Aujourd'hui conservée au Musée de Millau, la tablette se présente donc sous la forme de deux fragments opisthographes, à l'épaisseur allant de 0,9 à 1,3 mm pour un poids de 276 gr.. A l'état originel, il semble qu'ils aient formé les deux colonnes d'un quadrilatère irrégulier, allongé, d'environ 260 x 140 mm qu'aurait partagé un trait. Suite à l'inscription, la tablette aurait été alors pliée en deux en suivant le trait transversal qui séparait les deux parties du texte, trait qui aurait servi par la suite à plier la tablette en deux voire à la briser. Fait plus remarquable encore, le fragment 2b porte clairement les traces d'une seconde main qui a transcrit un texte de six lignes après avoir effacé le précédent uniquement dans la moitié supérieure du fragment.

Fragment 1 a :

*inside . se . bnanom bricto[m i-
n eianom anuana sanander]?*

na . brictom . uidluias uidlu[

tigontias . so . adsags.ona . seue[r]im

tertionicnim . lidssatim liciatim

eianom . uoduiuoderce lunget
.. utonid ponc . nitixsintor si[es
ducelinatia ineianon anuan[a
esi . andernados brictom . bano[na
flatucias . paulla dona potiti[us
iaia . duxtir . adiegias poti[ta m-
atir paullias . seuera du[xtir
ualentos dona paulli[Jus
adiega . matir . aiias
potita dona primus i [
abesias
 Fragment 1b :
etic epotinosco. et[ic
ruficna casta dona b[

Fragment 2a :
. . .]a . senit conectos[
. .]onda bocca nenc.[
. .].rionti onda boca nef
.on barnaunom ponc nit-
ixsintor sies eianepian
digs ne lisatim ne licia-
tim . ne rodatim . biont-
utu semnanom sagitiont-
ias seuerim lissatim licia-
tim anandognam acolut[
utanit andognam a[
da bocca[
diomine[

nonus co etic diligenti soc[
ulatio.nicn om aucitionim[
aterem potiti ulatucia mat[ir
banonias ne . incitas . biontutu in-
das mnas ueronadas brictas lissinau[e
seuerim licinaue . tertioni[cnim
eiabi tiopritom biietutu semit[
ratet seuera tertionica [...]du[
ne incitas biontutus[
anatia nepi anda ...
]ad incorsonda b...
]pi.lu dore co.s...
incarata

Fragment 2b :
 (2e main)
aia [...] cicena[
nitianncobuedlidat[
iasuolsonponne
antumnos . nepon
nesliciatia neosuode
neiauodercos . nepon.
 (1e main)
su... biiontutu se mn-
anom adsaxs.nadoc[
suet petidsiont sies
peti sagitiontias seu-
[er]im tertio lissatim[
..]s anandogna [...
...]ictontias . [

Si l'on opte pour une lecture fragment par fragment (1a-1b puis 2a-2b), ce qui semble être le vraisemblable, il est possible d'obtenir le sens suivant :

Fragment 1a : « Envoie le charme de ces femmes contre leurs noms (qui sont) ci-dessous ; cela (est) un charme de sorcière ensorcelant des sorcières. O Adsagsona, regarde deux fois Severa Tertionica, leur sorcière de fil et leur sorcière d'écriture, qu'elle relâche celui qu'elles auront frappé de défexion ; avec un mauvais sort contre leurs noms, effectue l'ensorcellement du groupe ci-dessous . . . »

Suit une liste d'une douzaine de noms féminins se poursuivant sur l'autre face puis :

Fragment 1b, l. 6-7 : « Que ces femmes ci-dessus nommées, enchantées, soient pour lui réduites à l'impuissance. »

Fragment 2a, l. 3-10 : « Tout homme en fonction de juge, qu'elles auraient frappé de défexion, qu'elle annule la défexion de cet homme ; qu'il ne puisse y avoir de sorcière par l'écriture, de sorcière par le fil, de sorcière donneuse, parmi ces femmes, qui sollicitent Severa, la sorcière par l'écriture, la sorcière par le fil, l'étrangère. »

Fragment 2b, l. 1-6 : « Aia, Cicena, qu'elle n'échappe pas au mal de l'ensorcelée, si elle est en enfer, ou qu'elle soit ensorcelée par le fil, si elle est (encore) visible. »

Nous sommes là en face de deux affaires bien distinctes, toutes deux adressées à la déesse Adsagsona par l'intermédiaire de la tombe : la première met aux prises le ou la demandeuse qui est à l'origine de la tablette avec un groupe de femmes qui se trouvent nommées. Celles-ci

semblent avoir fait appel à une sorcière patentée, Severa Tertionigna, pour jeter un mauvais sort sur notre inconnu(e), mauvais sort qui se trouve ici être renvoyé à leurs destinataires, certainement là encore par le biais d'une sorcière. Or il se trouve qu'à l'arrière plan se trouve une affaire judiciaire qui est évoquée sur le fragment 2a où les deux parties ne seraient rien d'autre que les parties adverses. Nous avons eu l'occasion de voir que la pratique de *defixio* était particulièrement attestée dans le cadre d'affaire judiciaire. Ici il est demandé, parallèlement au retournement du sort, l'annulation de tout charme qui pourrait porter atteinte aux juges instruisant l'affaire judiciaire.

Or quelque temps plus tard, voici que la tablette va servir en quelque sorte en remploi par une personne qui avait eu sans doute connaissance de la première affaire et connaissait son lieu de dépôt. C'est sous son action et du grattage du premier texte que daterait la cassure qui fait que nous sommes aujourd'hui en présence de deux fragments. Qui plus est, celle-ci « avait l'intention de profiter de toute la force magique du charme précédent, et qu'il a réutilisé le support pour détourner à son service cette force magique ». Qui pouvait avoir la connaissance de la première affaire et l'intérêt de réutiliser la tablette ? La réponse est claire : soit la sorcière qui l'avait confectionnée soit le ou la requérante. Plusieurs indices invitent à préférer à la seconde personne : une fois gravée par une professionnelle (la sorcière dont nous ignorons le nom), le ou la requérante va la déposer dans la tombe, l'adressant à la déesse Adsagsona. Etant aux prises avec d'autres personnes, il se peut que cette dernière est réutilisée la tablette par la suite, n'hésitant pas pour l'occasion à bafouer certaines règles établies et à briser par accident la tablette. L'étude syntaxique a de plus révélé que la seconde personne ayant utilisé la tablette est moins latinisée que la première.

Cette tablette nous fournit aussi des indications précieuses sur la magie en Gaule romaine et sur ceux qui la pratiquaient. Il s'agit ici de femmes, Severa Tertionigna et peut-être l'une de ses consœurs et rivales. La première est clairement présentée comme étant d'origine étrangère. Toutefois cela ne doit pas laisser croire que la magie est exclusivement une affaire de femmes ; bien des indices, en dehors des témoignages littéraires qui relèvent bien plus d'une vision fantasmée, attestent de l'inverse. C'est aussi pour cette raison que cette tablette est exceptionnelle. Elle opère aussi, cas rare, une distinction entre plusieurs types de magie, une magie du lien et une autre de l'écriture, toutes les deux bien attestées chez les peuples indo-européens. Et si, à l'instar de P.-Y. Lambert, la lamelle de l'Hospitalet-du-Larzac n'est « qu'une imitation servile de la magie latine » (Lambert 2003, 174), celle-ci s'avère d'une telle richesse quant à la langue qu'à l'originalité du texte qu'elle constitue un document de premier ordre. Elle atteste aussi combien ce type de pratique a su s'imposer même dans des milieux a priori moins romaniser.

7. Monastère-sous-Rodez (Aveyron) :

Ed. pr. : Dausse 1993 : L. Dausse, « Le plomb de Mas-Marcou », *P.V. Soc. Lettres Sc. Arts Aveyron*, 46, 1993, 459-465.

Il y a quelques années de cela, M. Lucien Dausse eut la surprise de découvrir, dans un lot d'objets provenant du lieu-dit le Mas-Marcou, situé sur la commune de Monastère-sous-Rodez, une tablette de plomb. Le site - une villa gallo-romaine ainsi qu'une nécropole et un puits situés à 250 m à l'est de cette dernière - avaient été fouillés en 1870 par l'abbé Cérés et le produit des fouilles, propriété de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron fut alors déposé dans les réserves du musée Fenaille de Rodez. Aidé par A. Vernhet, L. Dausse réalisa une première tentative de transcription, bientôt complétée par la lecture qu'en fit P.-Y. Lambert.

La tablette se présente sous la forme d'une feuille de plomb ayant grossièrement la forme d'un rectangle de 107 x 69 mm, et épaisse en moyenne de 1,2 mm. A peu près complète (il ne manque que le coin inférieur gauche et une partie de l'angle inférieur droit), l'écriture s'avère proche de celle du plomb de l'Hospitalet-du-Larzac, ce qui permet de situer approximativement le document au I^{er} siècle ap. J.-C..

*bregissa branderix drondo gines
drondo metis denuntio tibi ne acce
dat termina mea mol...ius bregissa
branderix drondo genes drondo metis
denuntio tibi ne accedas termina
mea mol... breigissa
... dron...drondometes den[untio...]
accedas [...ter]mina me...
amol..*

L'auteur a ici intentionnellement mêlé une formule magique celtique à une déclaration qui est, elle, latine, même si hélas un terme (*Mol...ius*, anthroponyme masculin ?) nous échappe. De plus nous sommes en présence d'un seul et même texte qui, à quelques détails prêts, se répète à trois reprises: « *bregissa branderix drondo gines drondo metis*, je te conjure, que Mol...ius n'entre pas dans mes domaines. »(x3). Ce type de construction est répandue dans le monde de la magie et les papyrus abondent de rituels où les formules sont à réciter ou à inscrire à trois reprises. A titre d'exemple, il est possible de citer cet extrait du *PGM IV* conservé à la Bibliothèque Nationale concernant un rituel d'oniromancie « Charme produisant des rêves, utilisant trois roseaux: La cueillette des trois roseaux est faite avant le lever du soleil. Après le coucher du soleil, cueille la première, regarde à l'est et dis trois fois : « MASKELLI MASKELLÔ PHNOUKENTABAÔ OREOBAGRA RÊXICHTHÔN HIPPOCHTHÔN PYRIPÊGANIX AEËIOYÔ LEPETAN AZARACHTHA-RÔ, je te cueille de manière à ce que tu puisses me donner un rêve. »

La tablette du Mas Marcou témoigne à sa manière de cet usage qui semble avoir été répandu dans l'ensemble du monde méditerranéen et qui accordait à certain chiffre une valeur ésotérique. Elle jette aussi l'interdit sur une personne, afin que celui-ci ne puisse pénétrer sur les terres du requérant. Qui peut bien être ce *Mol...ius* ? Plusieurs hypothèses peuvent être élaborées : un concurrent économique qui est indésirable sur le domaine, un chapardeur qui vient glaner quelques récoltes et que l'on espère ainsi éloigner ? Les éléments en notre possession ne permettent hélas pas de trancher mais il y a une nette volonté ici de préserver le domaine d'une intrusion extérieure ce qui est un point à souligner. Une autre *villa*, située quant à elle à Pabiran, a livré une tablette bien plus énigmatique.

8. Montagnac (Hérault) :

(Inédit)

Le site de Pabiran, commune de Montagnac (Hérault) a été occupé à partir du début du I^{er} siècle avant J.-C. ; l'habitat y occupe environ un hectare et demi et se développe autour d'une *villa* à laquelle est venu s'adjoindre, au haut Moyen-Age, une petite chapelle et un cimetière rural. Le hameau ainsi constitué va ainsi prospérer jusqu'au XIII^e siècle où les foires de Montagnac amènent la concentration de l'habitat en ce lieu, au détriment de Pabiran. Ce sont des prospections de surface qui ont amené à la découverte d'un petit rouleau de plomb écrasé, haut de

44 mm. A la vue des différentes phases d'occupation du site, il semble que l'on puisse placer la tablette entre le I^{er} et le V^e siècle ap. J.-C..

Aujourd'hui conservée à la Maison du Patrimoine de Montagnac, sous le numéro d'inventaire 995.17.44 (don G. Cros), la tablette déroulée malgré la mauvaise conservation des segments situés dans la partie centrale se présente sous la forme d'un petit rectangle de mm de longueur. La face interne, gravée à l'aide d'une pointe peu acérée - ce qui s'explique aisément de par la faible épaisseur de la feuille de plomb, porte deux lignes de *caractères* : un premier groupe de six et un autre de deux, que séparent des alignements de traits obliques, traits qui remplissent aussi le reste de l'espace disponible, comme pour éviter toute autre inscription.

La valeur d'un tel plomb, par le caractère énigmatique de ses inscriptions, est sujette à discussion. Cependant la possibilité que nous soyons en présence d'une nouvelle *tabella defixionis* est tout à fait vraisemblable. Plusieurs indices permettent de pencher dans ce sens : la tablette était roulée comme nombre de tablettes de *defixio* ; ses traits obliques ne sont pas sans rappeler une tablette magique découverte dans la tombe d'une nécropole romaine de Cologne (Friedhoff 1991, pl. 85, 148). Toutefois il est à signaler qu'ici rien n'indique que nous ayons à faire à un dépôt ayant une quelconque relation avec la monde chthonien, comme cela est le plus souvent le cas pour les tablettes de *defixio*. Quant aux *caractères* ou groupe de lettres énigmatiques, il arrive que l'on en retrouve sur les tablettes d'envoûtement ; ainsi une tablette provenant de Bath, découverte dans la source de Sulis lors de la campagne de fouilles 1979/1980 présente un mystérieux alignement : « A B C D E F X » (Tomlin 1988, n°1). Toutefois, le plus souvent, la destination est autre : il s'agit des phylactères. Cette autre possibilité n'est donc pas à exclure même si le cas de phylactère sur plomb est plus rare, à l'image de celui de Lezoux (Fleuriot 1986). Le but était alors non plus l'envoûtement mais la protection pour détenteur de la tablette.

9. Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) :

Abélanet 2000 : J. Abélanet, « Les plombs inscrits des bains d'Arles (Amélie-Les-Bains) », *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées Orientales*, 15, Déc. 2000, 69-76.

Henry 1847.1 : D. Henry, « Plombs trouvés dans la source du Grand Escalador d'Amélie-les-Bains », *RA*, 15 sept., 1847.

Henry 1847.2 : D. Henry, « Sur les plombs trouvés aux Thermes d'Arles à Amélie-les-Bains », *Le Roussillonnais*, 18 nov. 1847.

Henry 1847.3 : D. Henry, « Lettre à M. Prisse d'Avennes sur des inscriptions recueillies aux sources minérales d'Amélie-les-Bains », *RA*, 4, 1847, 409-414, pl. 71.

Guiter 1980 : H. Guiter, « Les lames de plomb gravées d'Amélie-les-Bains », *Actes du XXXe Congrès de la Fédération Historique du Languedoc*, Sète, 1980, 1-8.

Martin 2005 : M. Martin, « Réflexions sur les tablettes de plomb d'Amélie-Les-Bains et la *defixio* antique », *Roches ornées, roches dressées, Actes du Colloque en hommage à Jean Abélanet*, Collection Études, Presses Universitaires de Perpignan, Perpignan, 2005, 387-392.

Station thermale de la vallée du Tech dont la vertu des eaux chaudes est connue depuis l'Antiquité, Amélie-les-Bains possèdent notamment les restes de thermes romains datant de l'époque des Antonins. C'est alors qu'étaient lancés les travaux en vue d'installer un hôpital militaire destiné aux blessés de l'Algérie que le lieutenant-colonel Antoine Puiggari mis à jour, en 1845, dans la fente d'une source prénommée « Lo Gros Escalador » des monnaies antiques (de Nîmes et d'Ampurias) ainsi que six lamelles de plomb dont il mentionna lui-même la découverte à son oncle, l'érudit Pierre Puiggari. Il note ainsi: « Quant aux caractères, il semble

qu'une main délicate, une main de femme, vient de les écrire avec la pointe d'une épingle. Les lignes suivent à peu près les contours irréguliers du morceau de plomb, qui évidemment n'a subi aucune préparation. La surface en est dressée très grossièrement, et on les a roulés sans craindre d'en altérer l'écriture. » Ailleurs, il précise : « Il est certain que tous ne sont pas de la même main. Vous trouverez, dans l'envoi que je vous fais, un fragment d'une écriture très ferme. J'en ai dont les caractères sont d'une finesse extrême et semblent défier les yeux les plus perçants. » Perdue dès 1849 de par la méconnaissance d'une femme de ménage trop zélée, on ne doit la connaissance de leur contenu que par l'existence d'un fac-similé réalisé par Puiggari qui malgré ses limites évidentes, est notre seule source d'information en la matière.

Datées des III^e-IV^e siècle, les tablettes, telles qu'elles s'offrent à nous, présentent une langue composite faite d'éléments latins et d'autres plus difficilement identifiables. Certains y ont vu un dialecte celtique, d'autres un dialecte indo-européen non celtique, sorothaptique (en relation avec la civilisation du champs d'urnes), mêlées à des éléments non indo-européen de type bascoïde. C'est probablement à un mélange de latin vulgaire et d'un dialecte populaire celto-ligure dont l'officiant gardait le souvenir que nous avons ici à faire. Il n'est donc pas inutile de reprendre un à un ces textes.

La tablette I comporte une colonne à gauche ainsi qu'une autre portant quelques mots à droite. Les trois premières lignes sont relativement assurées: *kantas niskas / rogamos et de/pecamus . . . kantas* est sans nul doute un épithète (« des roches » ?) servant à dénommer les *Niskas* dont plusieurs indices semblent indiquer qu'elles sont les divinités féminines du lieu ; si Corominas l'apparente au basque *neska*, «jeune fille», J. de Hoz préfère le rapprocher du nom de la ville *Neskania*, dans la province de Malaga, où se retrouve aussi un culte de fontaine. La fin de la l. 3 est plus énigmatique: *iscot* ou bien *vos*, qui si il éclaire le sens général laisse deux lettres inexplicées. L. 4, *savate non* sans doute pour *sanate non*, « ne guérissez pas . . . ». J. Abélanet s'offusque de la négation qu'il juge ici impossible et préfère y lire *nom-*. Toutefois il convient de rappeler que nous sommes ici dans le cadre de *defixio* et le sens négatif donné à ce verbe n'aurait rien de très étonnant. Les lignes suivantes, ainsi que les mots inscrits sur la seconde colonne n'offrent, hélas, guère de sens satisfaisant: *lerano et de / oxime soadeteia / detelet[e] / nexoas* ; 2eme colonne : *nilq(v)et(i) / kilitivsi / metati / vlateni / krvet(i?) / pestai (?)*. Nombre de ces mots - et sans doute l'ensemble de la seconde colonne - semblent être des anthroponymes au génitif, les personnes visées par la tablette. Quant à *delete*, il pourrait s'agir d'une forme verbale, peut-être à rapprocher de *detollete*, « enlevez ».

La tablette II est opisthographe. Au recto, on lit assez aisément *nikas* suivi de *aqvis* ainsi qu'une série de lettres plus douteuses. J. Abélanet y voit *aqvigenas*, « qui est né de l'eau ». L. 2 c'est *rogamvs* que l'on retrouve, ce qui laisse peu de doute sur le sens du début de la tablette: « Nous prions les Niskas des eaux . . . » La suite est hélas moins claire ; en effet si l'on suit la fac-similé, il y aurait trois lettres identiques successives : *sss*. J. Abélanet suppose une erreur de lecture et préfère y voir *assate*, « venez en aide ». Les termes suivants sont sans nul doute pour l'essentiel, des anthroponymes féminins : *nvmena* (ou *nuscevema*) / *veldela* / *res nvqvai* / *avte te / cvman*. Peut-être convient-il d'intercaler la ligne 6 après *res* ce qui nous donnerait alors *resavte* pour *resanate*, « rendez la santé », mais cela reste très hypothétique. Au verso, la l.1, si elle est relativement lisible, *kenvmene maximie flavcre*, aucun sens ne ressort clairement. Puis *illivssi rocat atqvai / agetinat la(v)aokrion / nika donna aixixiai / nixi . . / non(n)e vostr(i) / mit..atintai . . .* Seul *rocat* pour *rogat*, supplie est relativement clair. Peut-être faut-il voir l.4 en *nika donna* un qualificatif accolé aux Niskas, « Dâme Niske ».

La tablette III est elle aussi, opisthographe ; au recto, il est possible de lire sur la première ligne : *demeti[]*, sans doute à rapprocher d'un élément onomastique du type Démétrius. Puis viennent *item* et une série de lettres illisibles. Au verso, les deux premières lignes s'entrecroisent. Il s'agirait d'une invocation au féminin singulier : *(m)ansueta niska*, miséricordieuse Niske. L.3,

suivant une lettre esseulée, on lit *anikiov* qui pourrait être un anthroponyme masculin proche d'*Anicius*.

Quant à la tablette IV, elle est très fragmentaire ; seul le mot de la troisième ligne, *axsonis* (plutôt que *axtonis*) semble évoquer un anthroponyme masculin qui n'est pas sans rappeler *Axona*, nom celtique du fleuve « Aisne ». Pour les deux premières lignes, seules quelques lettres ressortent clairement: *axx . . . /]eau[/ . . .* P. Y. Lambert croit ainsi pouvoir y lire *A[ux]ilii[atricibus] / deabus / Axsonis*.

La tablette V semble de prime abord plus exploitable. Il est en effet possible de lire assez clairement : *dom(i)nas / niskas rog/(a)mos et de(pe)camvs*, « nous prions et supplions les Dames Niskés ». Jean Abélanet insiste sur le fait que *domnas niskas* est un accusatif pluriel et non un vocatif comme l'avaient incorrectement interprété ses prédécesseurs. La fin est plus lacunaire. Il semble falloir lire *dinno* puis *nn* sans beaucoup d'assurance cependant.

La tablette VI est bien plus laconique. Le fragment, qui n'est pas une partie de la tablette I comme Puiggari le supposait, ne nous livre qu'une suite de lettres que les premiers commentateurs ont transcrit par : *]colos[* . Suivant une inspiration de Louis de Bonnefoy, Jean Abélanet opère un demi-tour à la tablette où on lit alors : *so. vot. = solvit votum* (« s'est acquité d'un vœu »), ce qui, dans le contexte de la découverte, n'est pas à exclure sans qu'il soit hélas possible d'aller beaucoup plus loin.

Sur trois des six tablettes apparaît donc plus ou moins clairement et correctement inscrite la formule latine *rogamus et deprecamus*, « nous prions et supplions ». De la même manière, à plusieurs reprises apparaissent soit au pluriel, soit aux singulier la dénomination des Niskés, déesses ou nymphes honorées aux sources d'Amélie-les-Bains, auxquelles est parfois donnée des qualificatifs. Si le sens précis de chacune des tablettes nous échappe pour l'essentiel, il y a fort à parier que le (ou les requérants) s'adressaient à ces dernières afin de viser différentes personnes, dont les noms se laissent deviner. La polarité de l'action n'est pas clairement établie : si le site pourrait inciter à penser à des actions curatives, la *defixio* est, quant à elle, le plus souvent négative et vise à envoûter.

Le cas de *defixio* découverte dans le cadre d'une source réputée pour ses fonctions curatives est assez courant ; nous avons vu précédemment le cas de la tablette de Peyriac Minervois découverte dans un cadre « aquatique ». D'autres ont un contexte identique aux tablettes d'Amélie : il convient ainsi de citer les tablettes de Chamalières, découvertes à la source des Roches, dont la plus connue, aujourd'hui conservée au musée Bargoin, possède un très long texte en dialecte gaulois ou encore les dizaines de tablettes de plomb provenant des sources de Bath. Dans le premier cas c'est à Maponos que la tablette semble être envoyé, dans le second à la déesse Sulis. Il y a fort à penser que nos tablettes pyrénéennes s'adressaient quant à elles aux Niskés. Or la tablette de Dax, que nous allons voir à présent, relève d'une même logique et viendra corroborer ces dires.

⋮

10. Dax (Landes) :

Ed. pr. : Simon, Vélasquez 2000 : F.M. Simon, I. Vélasquez, « Una nueva Defixio aparecida en Dax (Landes) », *Aquitania*, 17, 2000, 261-274.

Le musée de Borda, à Dax (Landes), possède dans ces collections une intéressante tablette de plomb. Celle-ci fut mise à jour en 1976 au cours d'un sondage réalisé par Brigitte Wattier à la « Fontaine Chaude », située dans la cité landaise. La ville a connu une certaine importance sous l'antiquité, étant la capitale des *Tarbelli* (César, *Bellum Gallicum*, III, 27 ; Pline, *Histoire Naturelle*, IV, 108) et ayant reçu la visite d'Auguste accompagné de sa fille Julia afin de soigner

une crise de rhumatisme. Le caractère thermal de la cité, mis en avant dans son toponyme (*Acqs* qui vient de *Aquas*) était donc déjà fort connu et reconnu. Comme nous l'avons vu pour Amélieles-Bains, il n'est donc pas étonnant d'y découvrir une tablette magique, ce genre de site, de par la présence des sources, étant particulièrement recherché pour le dépôt de tablettes magiques.

La tablette de Dax, qui possède la forme ovale d'un œuf renversé, mesure 64 x 46 mm. Elle semble être incomplète dans sa partie droite, ce qui ne facilite pas la lecture globale du document. Rédigée en nouvelles cursives romaines, le texte peut être daté du IV^e ou V^e siècle ap. J.-C. ce que confirme le matériel archéologique découvert à proximité de la plaquette. Il présente un texte sur neuf lignes où les lacunes se mêlent aux difficultés de lecture et au fait qu'il existe une irrégularité dans la lecture des lignes et du texte inscrit. Une simple transcription donne le résultat suivant :

LEONTIO
 'BO'
 + LEONTIO LAVE
 + DEIDIORVNT
 IOVINOMANUS
 PEDIS QVI CVM CVI LE+
 ANVE
 +CVLI QVI +I++
 IMM+RIO I
 RV++
 E+

F. M. Simón et I. Velázquez, qui ont réalisé une étude très complète de l'objet (Simon, Velásquez 2000, 261-274), propose la lecture interprétative suivante :

Leontio / +Leontio / +Deidio / Iovino // <in>bo/lave/runt / manus / pedis quicumqui le+[---] / anue [---] / +culi qui +i++ [---] / imm+rio i[---] / ru ++ [---] / e +[---]

Deux parties se distinguent donc clairement ; d'une part une série d'anthroponymes, de l'autre le texte proprement dit, présentant les travers inhérents au latin vulgaire. La série de noms, au datif, ne présente pas de difficultés particulières. Tout au plus peut-on corriger *Deidio* en *Didio*. Leur répondent les parties anatomiques désignées – *manus*, *pedis*, *culi* – qui sont autant de zones sur lesquelles l'envoûtement va porter. Ce sont les verbes qui vont en fait nous révéler le sens qu'il convient de donner à cette tablette. Ainsi, il convient sans doute de voir dans *bolaverunt* le verbe *<in>volaverunt*, voler, dérober qui placerait notre tablette au rang des tablettes visant à punir les auteurs de larcins. Le cas est particulièrement attesté à Bath, dans un contexte similaire que nous avons évoqué un peu plus haut. La plupart des documents concernent en effet des affaires de pertes ou de vols d'objets. Pour ne citer qu'un seul exemple, voici le texte d'une tablette découverte en 1880 dans le King's Bath : « Puisse celui qui a volé ma VILBIA (?) devenir aussi liquide que l'eau . . . qui l'a volé – Velvinna, Exsupereus, Vérrianus, Sévérinus, A(u)gustalis, Comitianus, Minianus, Catus, Germanilla, Jovina. » Il est probable que notre tablette de Dax développe une idée semblable en y ajoutant les parties anatomiques sur lesquelles l'auteur de la *defixio* veut plus particulièrement agir, ce qui est courant dans les textes de tablettes d'envoûtement gréco-romaines.

Le second verbe qui nous intéresse est la forme *imm+rio* que plusieurs indices permettent de rapprocher d'*immergo*, ce qui correspondrait bien au contexte général de notre document. S'exprimerait ainsi à nouveau cette magie sympathique donc nous avons eu l'occasion de parler. Or en immergeant cette tablette, l'auteur l'adressait aussi à une divinité. Comme Maponos à Chamalières à qui B. Sergent a consacré une brillante étude (Sergent 2000), Sulis à Bath ou les Niskas à Amélie, il semble que ce soit ici Nêhe qui ait reçu un culte, théonyme qui s'est conservé jusqu'à nos jours pour désigner la fontaine. Ainsi que le souligne F. M. Simón et I. Velázquez

(Simon, Vélasquez 2000, 272), l'univers aquatique tenait un rôle bien particulier dans le monde gallo-romain où d'anciennes divinités avait pu survivre par le biais des sources notamment. Domaine liminal, il permettait la communication avec des forces invisibles que le requérant entendait même en branle. Au fond, la démarche de déposer un ex-voto de guérison auprès de certaines sources relèvent en grande partie du même processus. Seule la polarité de l'action change, ce qui prouve, si besoin était, combien la frontière entre sentiments religieux et magie s'avère mince dans le monde antique.

11. Mazan (Vaucluse) :

Gallia, 22,2, 1964, 563.

Suite à la découverte fortuite par un tracteur en décembre 1963 d'une inscription et de couvercles de tombes sur le site du *vicus* de Saint Andéol, commune de Mazan (Vaucluse) une fouille de sauvetage fut décidée. On savait de longue date qu'une nécropole se trouvait à cet endroit, mais il fallut attendre cet « incident » pour qu'une opération archéologique soit lancée, menée par Jean et Guy Barrauol.

C'est ainsi qu'ils mirent au jour, près de la tombe n°1, à environ dix centimètres de la parois nord du sarcophage et à hauteur de la tête du défunt, un pot en terre grise. Outre le fait que ce fut là le seul objet découvert dans l'*area* funéraire, le pot contenait les restes non brûlés d'un jeune poulet ainsi que les fragments d'une tablette de plomb que la corrosion avait beaucoup endommagée, datable du IV^e voire V^e siècle. Celle-ci devait mesurer 100 x 50 mm à l'origine et portait un texte à la lecture malaisée, mêlant ce qui semble être une écriture latine faite en minuscules cursives à des signes plus énigmatiques à l'image de *caractères*. Il est possible de distinguer un dessin formé de deux traits parallèles qui s'incurve pour se rejoindre et former une sorte de anse dans laquelle on peut voir une barque ou bien un serpent (Barrauol 1963, 109).

Le caractère magique d'un tel document ne fait aucun doute, même si l'ensemble reste énigmatique ; en effet la présence de reste de poulet pourrait être un indice en ce sens même si dans les tombes du IV^e siècle les offrandes d'ossements de poulet sont attestés par d'autres exemples. Le sacrifice du coq est ainsi particulièrement bien attesté au sein des *Papyri Magicae Graecae*. Ainsi le *PGM IV* nous rapporte-t-il ce rituel d'initiation magique : « Quand le disque du soleil est plein au-dessus de l'horizon, coupe la tête d'un coq blanc sans aucun défaut et solide que tu auras transporté sous ton bras gauche et fait creuser la fosse autour de l'autel avant que n'apparaisse le soleil. Quand tu auras décapité le coq, tiens-le en place avec tes genoux et tiens-le au-dessous de toi même. Jette la tête dans la rivière et bois le sang, le faisant s'écouler dans ta main droite et déposant ce qui est à gauche du corps sur l'autel. Alors cours dans la rivière. Immerge-toi avec les vêtements que tu portes, marche à reculons en dehors de l'eau, et, après t'être changé dans de nouveaux habits, va-t'en sans tourner en rond. » (trad. de l'auteur).

Plus troublant encore, l'utilisation d'animal comme support d'envoûtement ou voût, est relativement bien attestée. Ainsi, une tablette provenant de Chagnon (Charentes-Maritimes) utilise un chiot comme voût ; à Carthage, c'est un coq qui est utilisé pour des fins identiques : « Comme à ce coq vivant j'ai arraché la langue que j'ai percée, que de même les langues de mes ennemis se taisent . . . » ou encore dans cette autre tablette découverte dans le cippe d'une sépulture : « . . . Juste comme ce coq a été attaché par ses pattes, ailes et tête, que soient liés les jambes, les mains, la tête et le cœur de Victoricus le cocher de l'équipe bleue, pour demain . . . » Dans chacun de ces cas, c'est l'application de la loi de sympathie qui est recherchée, l'animal étant, qui plus est, garant de l'efficacité du rituel. C'est dire si le coq, au même titre que le chien,

joue un rôle particulier dans les cérémonies magiques, sans parler des représentations iconographiques de cet animal dans un contexte magique.

12. Vindrac (Tarn) :

Gallia, 36-2, 1978, 425.

CAG, 81, 255, fig. 172.

C'est en fouillant la nécropole mérovingienne située sur la commune de Vindrac (Tarn), aux abords immédiats de l'église, dans les parcelles cadastrales 190 et 209 A, que fut découverte dans l'une des sépultures, près du crâne, une feuille de plomb roulée. Celle-ci, couverte d'inscriptions qui passèrent aux yeux des découvreurs – dont l'abbé Marius Bessou – pour des signes cabalistiques ou des caractères grecs, paraît en fait plutôt porter un véritable texte. Malgré les tentatives de plusieurs spécialistes, une traduction n'a pu cependant être établie mais plusieurs éléments laissent à penser que nous sommes bien là en présence d'une exécration.

Le principal intérêt de la tablette de Vindrac, qui est aujourd'hui visible au musée Charles-Portal de Cordes-sur-Ciel avec l'essentiel du matériel provenant de la fouille, est de montrer de manière éclatante combien les vieilles coutumes gallo-romaines en matière de magie ont pu se transmettre au haut Moyen-Age. Il n'y a donc dans ce domaine, mais cela est vérifiable dans bien d'autres, pas de coupure majeure et la pratique de la *defixio* semble donc se perpétuer dans la Gaule mérovingienne. Une autre découverte, réalisée quant à elle à Vouciennes (Marne ; Salin) permet de conforter cette impression : une petite tablette de plomb, couverte de caractères indéchiffrables avait été placée, là aussi, sous les trois crânes mutilés de la tombe n°95. Pour E. Salin, il est indiscutable qu'elle avait un caractère magique. Il y a donc fort à penser que, loin de connaître un coup d'arrêt avec les changements intervenus à la fin de l'Antiquité, les pratiques magiques antiques ont pu survivre au haut Moyen-Age dans des proportions il est vrai difficile à apprécier mais du moins notables. Divers sources littéraires viennent confirmer ces constatations à l'image de Césaire d'Arles qui lance : « Pourquoi tuer son âme en ayant recours aux magiciens (*caraios*), devins (*divinos*), enchanteurs (*praecantatores*) [...], quand on peut guérir son âme et son corps par la prière d'un prêtre et l'huile bénite. » (*Sermon*, 19,5, p. 490-493) Preuve en est donc que le recours à ses derniers étaient encore fort répandu.

Un dernier point qui n'est pas sans intérêt touche au rituel qui entoure la tablette elle-même. En effet, il apparaît à la vue de plusieurs de nos documents que l'usage ait été de déposer la tablette de plomb près de la tête du défunt ; c'est ainsi déjà le cas à Mazan où la tablette avait été déposée dans un pot à la hauteur de tête comme ce l'est encore plus clairement ici ou à Vouciennes (à contrario le plomb découvert à Paris en 1847, quartier Saint-Marcel, par Th. Vacquer à l'extrémité orientale du boulevard Arago, était déposé sur la poitrine d'un défunt, mais là encore avec un sens tout symbolique). La tête, lieu de résidence de l'âme, pouvait ainsi apparaître comme le lieu privilégié pour agir sur le démon du mort que ce soit afin qu'il intervienne en faveur du requérant ou tout simplement afin qu'ils ne viennent interférer dans le monde des vivants par une quelconque influence maligne. Depuis le V^e siècle avant J.-C., il était en effet d'usage pour les magiciens de s'attacher les services de ceux qui avaient eu à se plaindre des vivants et qui étaient par là-même, animés d'un vif sentiment de vengeance ; on peut ainsi citer le cas de ceux qui n'ont pas reçu de sépulture (←ταφοι ; *insepulti*) ; ceux qui ont eu une mort violente tels les assassinés, les suppliciés ou les suicidés (βιαιοθ•νατοι) ; enfin ceux qui sont mort prématurément (←ωροι) ou sans enfants (←παιδεφ) (Tupet 1976).

Ainsi donc, la tablette de Vindrac permet une intéressante réflexion sur la pratique de la magie durant le haut Moyen-Age. Elle montre aussi la formidable permanence des usages

magiques qui, du IV^e siècle avant J.-C. aux Mérovingiens, ont perduré dans des formes assez proches pour ce qui concerne la *defixio*.

L'ensemble de ces documents témoignent donc de la formidable vitalité des pratiques magiques en Gaule méridionale. Probablement importée par les colons grecs comme tendent à le démontrer les tablettes d'Antibes et d'Olbia, la pratique de la *defixio* se répand avec l'installation des colonies romaines. Cependant, on ne peut réduire les documents étudiés à une « imitation servile de la magie latine ». En effet, ils témoignent combien les mentalités sont perméables aux influences étrangères dans le domaine de l'irrationnel. Il suffit que telle pratique soit prétendue efficace ou jugée comme telle pour la voir se répandre au sein des populations autochtones. Mais si le cheminement rituel est identique, l'apport de ces dernières est bien réel ; au point de vue linguistique, les tablettes de plomb de la Gaule méridionale ont permis d'avoir en notre possession des textes en langue gauloise, soit intégralement (L'Hospitalet-du-Larzac), soit au travers de formules ou de dialectes populaires le mêlant au latin (Mas-Marcou ; Amélie-les-Bains). A plusieurs reprises, elles nous permettent de faire la connaissance d'entités divines locales qui sans elles nous seraient à jamais inconnues, à l'image des Niskés d'Amélie-les-Bains.

Quant aux lieux de découvertes, ils s'avèrent conformes à ce que l'on retrouve dans le reste du monde romain : sources, nécropoles, téménos, en résumé des lieux qui avaient un contact avéré avec le monde chthonien, l'univers des divinités, des démons et autres esprits des défunts. La particularité de ce groupe de tablette est sans nul doute la part importante de lamelles découvertes dans ou à proximité de *villa*, ce qui tendrait à prouver l'existence d'une magie domestique (et visant la protection des biens domestiques !) plus forte qu'ailleurs. Autre particularité, le fait de disposer de textes – dont certains restent encore à traduire – de textes en langues ou en dialectes différents, témoignages d'une réelle diversité. Les tablettes magiques constituent donc une source non négligeable – même si parfois déroutante – de documentation sur plomb que les découvertes ne cessent de venir enrichir.

Bibliographie générale :

Audollent 1904 : A. Audollent, *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius occidentis partibus praeter Atticas in corpore inscriptionum Atticarum editas*, Thèse de doctorat d'État, Paris, A. Fontemoing, 1904 ; rééd. Francfort, 1967.

Barruol 1963 : J. et G. Barruol, « Le territoire de Mazan au Bas-Empire et la nécropole de Saint-Andéol », *Cahiers Rhodaniens*, X, 1963, 108-109.

Feugère, Rouquette 1985 : M. Feugère, D. Rouquette, « Le site antique et médiéval de Saint-Pierre de Pabiran à Montagnac », *Etudes sur l'Hérault* n.s., 1, 1985 (3), 3-10.

Fleuriot 1986 : L. Fleuriot, « Inscription gauloise sur plomb provenant de Lezoux », *EC*, 23, 1986, 63-70.

Friedhoff 1991 : U. Friedhoff, *Der römische Friedhof an der Jacobstraße zu Köln* (Kölner Forschungen 3), Mainz, 1991.

Gager 1992: J.G. Gager, *Curse Tablets and Binding Spell from Ancient World*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1992.

Jordan 1985: D.R. Jordan., *Contributions to the Study of Greek Defixiones*, Dissertation Ann Arbor, 1985.

Jordan, 1985 : D.R. Jordan, « A Survey of Greek defixiones not included in the special corpora », *GRBS*, 26, 1985, 183.

Lambert 2003 : P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris, Errance, 2003.

- Lejeune, 1981 : M. Lejeune, « En marge de la défexion de Montfo », *CRAI*, 1981, 51-52.
- Martin 2000, M.Martin, « Les tablettes de *defixio* », *L'Archéologue-Archéologie nouvelle*, 2000, 32-34.
- Preisendanz 1928: K. Preisendanz, « Die griechischen und lateinischen Zaubertafeln », *APF*, 9, 1928, 119-154.
- Preisendanz 1969: K. Preisendanz, « Fluchtafel (Defixio) », *RLAC*, 8, Livraison 57, 1969, 1-29.
- Salin : E. Salin, *La civilisation mérovingienne*, tome II, 1952.
- Sergent 2000 : B. Sergent, « Maponos : la malédiction », *La Magie, actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, Université Montpellier III, 2000, I, 197-215.
- Tomlin 1988 : R.S.O. Tomlin, « The curse tablets », dans B. Cunliffe (ed.), *The Temple of Sulis Minerva at Bath, Vol 2.: The Finds from the Sacred Spring*, Oxford, 1988, 59-278.
- Tupet 1976 : A.-M. Tupet, *La magie dans la poésie latine*, Paris, Les Belles Lettres, 1976.